



Harcèlement moral sur mon lieu de travail

Par **jennifer**, le **23/06/2008** à **20:49**

Bonjour,rnrnJe suis secrétaire au ministère de la défense. Ce jour j'ai été interdite de travailler dans mon secrétariat et même d'y pénétrer, mise à l'écart. un des faits qui me sont reprochées "serait" d'avoir voulu enregistrer une conversation eue avec un de mes cadres sur mon téléphone et d'autres choses dont je n'ai pas connaissance. a l'heure actuelle, je ne sais toujours pas ce dont il retourne exactement et demain je suis convoquée chez un de mes supérieurs afin de répondre de faits que j'ignore et qui devraient m'etre donnés demain. Des collèguess de travail ont été témoins de ces faits et tous font comme si de rien n'était. Que puis - je faire, car il n'est pas utile que je compte sur des témoignages écrits!!!!

Par **JamesEraser**, le **24/06/2008** à **00:51**

Eh bien pour l'heure, attendez ce fameux entretien pour connaître ce qu'il vous est reproché et rediscutons en après.rnCordialement